

## OFFRE D'EMPLOI D'INSERTION

### AGENT POLYVALENT DE RESTAURATION

Type de contrat	Contrat de travail à Durée Déterminée d'Insertion (CDDI)
Date de démarrage	1 <sup>er</sup> avril 2020
Durée	4 mois (renouvelable)
Volume horaire	21 heures
Rémunération	Smic
Employeur	Association pour la Promotion d'IRIS et du CAVA
Adresse	35/6 rue de Luyot – BP 40612 – 59476 Seclin Cedex
Téléphone	03.20.97.92.92
Contact par mail pour répondre à l'offre	<a href="mailto:t.vanhoutte.apic@gmail.com">t.vanhoutte.apic@gmail.com</a>

**Description du poste :** L'agent polyvalent de restauration assure la réception, la préparation, l'assemblage, le contrôle et la vente de produits alimentaires selon les règles de sécurité et la réglementation, sous la responsabilité de l'agent technique polyvalent.

**Lieux et horaire :** Seclin – du lundi au vendredi de 8h00 à 16h00, sauf une fois par semaine où il finit à 19h00 (selon planning)

**Missions Principales :** L'agent polyvalent de restauration effectue les travaux suivants sous la responsabilité de l'encadrant :

- Recevoir, vérifier et stocker les marchandises
- Préparer les produits (éplucher, laver, couper, trancher, râper, ...)
- Assembler les produits conformément aux fiches techniques de préparation
- Respecter et contrôler la chaîne du froid
- Assurer la vente des produits
- Effectuer l'entretien de la salle de préparation, du matériel et des équipements de cuisine

**Prérequis :**

- Permis de conduire souhaité (pas de nécessité d'un véhicule)
- Maîtrise des savoirs de base
- Utilisation des appareils et des outils de comptage et de mesure (balance, règle...)
- Intérêt pour le métier et pour être formé(e)
- Esprit d'équipe, ponctuel
- Le candidat bénéficiera d'un accompagnement social et professionnel individuel. Au cours des premiers mois de son contrat il se verra proposer des formations en lien avec son Projet Professionnel. Le candidat devra être dynamique ; ce sera un facteur déterminant de l'éventuel renouvellement de son contrat.

**Conditions administratives :**

RSA – PPAE :

- Etre allocataire du RSA
- Etre inscrit à Pole emploi avec un Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi (PPAE)
- Avoir un diagnostic IAE validé par Pole emploi

RSA – CER :

- Etre allocataire du RSA
- Bénéficiaire d'un CER (Contrat d'Engagements Réciproques)
- Avoir un diagnostic IAE

Autres personnes : Etre inscrit à Pôle emploi et avoir un diagnostic IAE validé par Pole emploi

**Modalité de positionnement :** Positionnement par les référents de préférence par mail ([t.vanhoutte.apic@gmail.com](mailto:t.vanhoutte.apic@gmail.com)) puis un entretien individuel sera proposé / **Documents à fournir :** Un diagnostic IAE, un CV et une attestation de RSA (si allocataire du RSA)